



## Fonds de solidarité 2024-2025

### Le projet

Il s'agit d'une aide financière pour :

- **Permettre l'accès aux loisirs, quels qu'ils soient, pour les enfants porteurs du Syndrome de Dravet.**
- **Aider aux vacances adaptées ou centre de loisirs pour les enfants-adultes porteurs du Syndrome de Dravet.**
- **Aider au répit des familles ayant un enfant porteur du Syndrome de Dravet**

### Financement

L'association tient à remercier l'ensemble des parents et bénévoles qui, par leurs actions diverses (actions sportives ou culturelles) permettent de collecter des recettes à destination du fond de solidarité.

### Conditions d'attribution

- Avoir un enfant porteur du syndrome de Dravet.
- Être dans sa 2<sup>ème</sup> année consécutive d'adhésion.
- Pas de limite d'âge pour l'enfant ou adulte porteur du syndrome, pas de limite de revenu de la famille.

**Pour l'année 2024-2025, le montant s'élève à 300€ par enfant porteur du syndrome de Dravet.** Ce montant par enfant est voté chaque année par le conseil d'administration de l'association.

**L'aide se fera dans la limite du budget alloué cette année pour le fonds de solidarité : 5000€ pour l'exercice 2024/2025**

Plusieurs demandes par enfant Dravet pourront être accordées sur l'exercice dans la limite des 300€ par enfant.

Si le dossier ne répond pas à ces critères, ASD refusera le dossier.

### Fonctionnement

**Un descriptif du projet accompagné des factures ou justificatifs établis en euro au nom de l'enfant**

ou d'un parents devra être envoyer :

- Par courrier : Alliance Syndrome de Dravet : 3 sentier des larris – 45330 MALESHERBES
- Ou par mail [contact@dravet.fr](mailto:contact@dravet.fr)

Alliance Syndrome de Dravet donnera suite à votre demande sous un mois.

### Exemples de projets finançables

- Permettre l'accès aux loisirs, quels qu'ils soient, pour les enfants Dravet.
  - Licence ou adhésion à un club sportif ou culturel et/ou activité ponctuelle (natation, ski, loisirs cretains...)
  - Jeux éducatifs type Hoptoys.
  - Livres.
  - Matériel de loisir type vélo, trottinette, etc... (non pris en charge par la MDPH)
    - Spectacle, sortie
    - Etc.....
  - Aider aux vacances adaptées ou centre de loisirs pour les enfants Dravet
    - Réseau Passerelle,
    - Loisirs pluriel,
    - Colonie de vacances, etc...
  - Aider au répit des familles ayant un enfant Dravet
    - Prise en charge de gardes à domicile **ponctuelles** pour permettre à la famille un moment de répit.
  - Participer aux frais de transport pour venir aux rencontres annuelles nationales ASD